

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Nombre de membres en exercice 15
Qui ont pris part à la délibération 14
Nombre de suffrages exprimés 15

Date de la convocation : 26/03/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE NAVARRENX**

SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2026

L'an deux mil-vingt-six et le premier avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Nadine BARTHE

Présents : Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALETs, Marjorie CHOPIN, Serge CORRE, Anne FAIMALI, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LA-VAUZELLE, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER, Marc PEZIER, François PIERAGNOLO

Absents : Néant

Excusés : Olivier LE CUNF

Secrétaire : Noémie GALVEZ

Mr Olivier LE CUNF donne procuration à Mme Nadine BARTHE.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 07 JANVIER 2026

**OBJET : CREATION D'UNE COMMISSION SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (S.P.R.) locale
Délibération n° 18042026**

Mme le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu de créer une commission Sites patrimoniaux Remarquables (SPR) afin de pouvoir modifier de façon simplifiée le règlement de la ZPPAUP (zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager), et ainsi être en mesure d'assouplir la zone 5 de la commune (périmètre au-delà de 500 m des remparts). Ces modifications simples pourront être ultérieurement incluses dans le PLUI en cours (plan local d'urbanisme intercommunal).

Mme le Maire propose de créer cette commission de la façon suivante :

- Nomination de 2 élus titulaires (Mr Henri CAZALETs / Mr François PIERAGNOLO) et 2 élus suppléants (Mme Tiphaine ROUGIER / Mme Anne FAIMALI) ;
- Nomination de 2 représentants de citoyens titulaires (Mr Mickaël MORLANS et Mr Francis EYHERAMOUNO) et de 2 représentants de citoyens suppléants (Mr Jean BAUCOU et Mme Françoise CAZALETs) ;

- Nomination de 2 représentants d'associations titulaires (Mr Richard LACAZETTE représentant l'association LA COMPAGNIE DES ECHARPES BLANCHES et Mme Maïté CAPDOUZE représentant l'association CERCLE HISTORIQUE DE L'ARRIBÈRE- CHAR) et de 2 représentants d'associations suppléants : Mr Christophe NANGLARD, représentant l'association LA COMPAGNIE DES ECHARPES BLANCHES et Mr Jean-Louis MONTANÉ, représentant l'association CERCLE HISTORIQUE DE L'ARRIBÈRE- CHAR).
- Nomination de représentants de l'Etat (membres de droit).

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants, accepte ces nominations.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nadine BARTHE

